

Les lignes de faille de l'économie féministe

Anne Eydoux

DANS **L'ÉCONOMIE POLITIQUE 2020/4 N° 88**, PAGES 56 À 68
ÉDITIONS **ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES**

ISSN 1293-6146

ISBN 9782352402732

DOI 10.3917/leco.088.0056

Date de mise en ligne : 23/11/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-l-economie-politique-2020-4-page-56?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Alternatives économiques.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Les lignes de faille de l'économie féministe

Par Anne Eydoux

L'ÉCONOMIE EST, COMME LES AUTRES SCIENCES SOCIALES, interpellée par les questions féministes, au point qu'on peut parler d'une économie féministe comme d'un vaste champ de recherches, foisonnant, institutionnalisé depuis les années 1990, mais ancré dans des travaux plus anciens. Sylvie Morel [2019] a souligné la difficulté à définir l'économie féministe, sinon par ses objets (les inégalités entre femmes et hommes, l'infériorisation des femmes dans tous les domaines de la vie économique, etc.) ou ses projets de « transformation sociale » (égalité entre femmes et hommes, amélioration des conditions de vie, satisfaction des besoins, etc.). Loin de constituer un courant monolithique, l'économie féministe telle qu'elle se déploie dans le monde académique est donc plurielle : un champ scientifique au sens bourdieusien, traversé par des débats et des rapports de force – ceux de la discipline et ceux de la société.

Comme le notait Fatiha Talahite [2014], qui parlait plutôt d'« *économie du genre* », l'économie féministe « *s'est moulée dans les divisions et clivages de la science économique et les a reproduits* ». Elle est de fait traversée par les clivages de l'économie politique : tandis que les analyses néoclassiques (dominantes et constitutives d'une « orthodoxie » écono-

Anne Eydoux

Maîtresse de conférences en économie au Cnam, chercheuse au Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (Lise) et au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET).

mique) prennent les comportements et la rationalité individuels dans une économie de marchés concurrentiels pour point de départ, les analyses hétérodoxes (souvent issues des traditions marxistes ou institutionnalistes) mettent en avant le rôle structurant des normes, des règles, des institutions et des politiques publiques, voire des régulations du capitalisme. Les inégalités entre femmes et hommes s'interprètent ainsi différemment : les analyses néoclassiques les relient à des comportements individuels discriminatoires (ceux des employeurs par exemple) ou d'autocensure (celle des femmes elles-mêmes), alors que les analyses hétérodoxes tendent à les inscrire dans des rapports sociaux de domination ou d'exploitation. D'un point de vue normatif, l'économie féministe est travaillée par les débats des mouvements féministes : quel sens donner à l'émancipation et à l'égalité ? Les femmes doivent-elles aspirer à être des hommes comme les autres ? Faut-il redéfinir les rôles sociaux des unes et des autres ?

QUEL SENS DONNER À L'ÉMANCIPATION ET À L'ÉGALITÉ ? LES FEMMES DOIVENT-ELLES ASPIRER À ÊTRE DES HOMMES COMME LES AUTRES ? FAUT-IL REDÉFINIR LES RÔLES SOCIAUX DES UNES ET DES AUTRES ?

Cet article n'entend pas balayer le vaste champ de l'économie féministe (qui ne se laisserait pas si facilement embrasser) mais cherchera à l'appréhender en mettant en évidence des lignes de faille qu'elle ouvre dans l'orthodoxie économique et en suivant certaines de celles qui divisent cette économie féministe. Il interrogera dans un premier temps le travail de l'économie féministe sur l'économie dominante, soit pour s'en démarquer, soit de l'intérieur pour s'y couler en cherchant à la transformer. Il se penchera ensuite sur le développement d'une économie féministe dans les courants hétérodoxes d'inspiration marxiste ou institutionnaliste, en s'intéressant à deux questions centrales : la répartition du travail rémunéré et non rémunéré, notamment celle du travail de *care* (qui consiste à prendre soin des autres), et l'analyse des inégalités dans l'emploi, en particulier les inégalités de salaire entre femmes et hommes.

Le défi du développement d'une pensée féministe dans l'analyse néoclassique

Alors qu'une constante du féminisme est son radicalisme, sa mise en cause de l'ordre établi (patriarcat, domination masculine, etc.) et sa défense d'un projet de transformation sociale,



**LE CADRE THÉORIQUE DE L'ÉCONOMIE
NÉOCLASSIQUE N'EST PAS FAIT POUR
PENSER LES INÉGALITÉS COMME POSANT
PROBLÈME, QU'IL S'AGISSE DES INÉGALITÉS
EN GÉNÉRAL OU DE CELLES ENTRE FEMMES
ET HOMMES EN PARTICULIER**

qu'il ait fait d'abord son entrée dans l'orthodoxie économique peut paraître paradoxal. Cette dernière a en effet constitué un milieu hostile au féminisme [Pujol, 1992], voire aux femmes dans la profession. Le développement d'une économie féministe en son sein a donc représenté un défi pour l'analyse néoclassique. Et peut-être aussi pour le féminisme.

Une tradition de justification des inégalités

Le cadre théorique de l'économie néoclassique n'est pas fait pour penser les inégalités comme posant problème, qu'il s'agisse des inégalités en général ou de celles entre femmes et hommes en particulier. D'un point de vue méthodologique, ce cadre part des décisions et comportements individuels considérés comme des choix rationnels. Les comportements des unes et des autres sont conçus comme résultant de décisions traduisant leurs préférences, tandis que les rétributions qu'elles et ils obtiennent sont rapportées à leurs aptitudes. Dans ce cadre qui peine à expliquer (sinon à admettre) l'influence ou la contrainte exercées par les normes et les institutions sociales [Sen, 1992 ; Nussbaum, 2000], les inégalités paraissent découler de comportements individuels rationnels. Elles sont largement naturalisées, sinon légitimées lorsqu'elles sont réputées découler de différences d'aptitudes ou de préférences individuelles (éventuellement d'origine biologique). Seules celles qui sont imputées à des comportements discriminatoires sont considérées comme de véritables inégalités – mais pas toujours comme des inégalités à combattre.

Les travaux de Gary Becker [1964, 1981] sont à cet égard particulièrement intéressants. Dans son ouvrage de 1964, *Human capital (Le capital humain)*, il a introduit dans l'analyse néoclassique l'idée que, même à l'équilibre dans une économie concurrentielle, il peut exister une dispersion des salaires. Mais dans un pays qui s'inquiétait de la pauvreté et des inégalités, Becker a neutralisé la portée politique de son analyse en faisant des inégalités de salaires (entre Noirs et Blancs, et entre femmes et hommes) le résultat de choix individuels différenciés d'investissements en « *capital humain* ». Par ce terme, il

désignait un capital inséparable de la personne qui le détient, un capital particulier, acquis grâce à la formation, à la mobilité, ou au soin apporté à sa santé. Et il désignait surtout un capital conditionnant la productivité. Selon son raisonnement, les plus hauts salaires seraient réservés aux personnes ayant accumulé le plus de capital humain (les plus performantes), tandis que les plus bas salaires iraient aux moins éduqué-es et aux moins productif-ves. Son analyse suggérait que les plus bas salaires des femmes étaient liés à une moindre productivité, ou à une moindre motivation, ou encore à de mauvais choix de formation ou d'investissement en capital humain.

Gary Becker s'est aussi intéressé au rôle des discriminations : il évoquait le « *goût* » pour la discrimination de certains employeurs, mais sans y voir un problème appelant une intervention publique. Selon lui, la discrimination pénaliserait non seulement ses victimes (Noirs, femmes, etc.) dont les compétences sont niées ou dévalorisées, mais aussi ses auteurs (les employeurs). En se privant de compétences, ces derniers s'exposeraient à une perte en performance et à la sanction du marché – une sanction faisant du droit de la discrimination un ensemble de règles tant inutiles qu'importunes. Pour Becker, donc, face aux inégalités de salaire et aux discriminations, tout indiquait qu'il fallait faire confiance au marché.

Une conception patriarcale de la famille

Dans un ouvrage de 1981, *A treatise on the family (Traité de la famille)*, Gary Becker a poussé son analyse (et le bouchon) un peu plus loin, en explorant non plus seulement le marché du travail mais l'intérieur des familles, appréhendées selon un modèle dit « unitaire », comme des familles patriarcales. Il concevait ces dernières comme des unités de décision rationnelle où la domination masculine s'exprimait par la figure d'un père ou d'un époux qualifié de « *despote altruiste* », en charge de la maximisation de l'utilité familiale.

Becker faisait l'hypothèse de la performance et de la rationalité de la spécialisation traditionnelle des rôles, ce qu'il expliquait par une différenciation sexuée des compétences et des préférences. La rationalité exigeait selon lui que les mères puissent se consacrer essentiellement à la famille et que les



pères s'investissent surtout dans la sphère professionnelle. « *Si, pour un même investissement en capital humain, les femmes ont un avantage comparatif sur les hommes dans la sphère domestique, un ménage efficient pour les deux sexes dédierait le temps des femmes principalement à la sphère domestique et celui des hommes principalement à celle du marché* », écrivait-il. Les inégalités sont au passage naturalisées, associées à des compétences ou à des préférences sexuées. La discrimination pourrait même paraître rationnelle, les employeurs étant susceptibles d'offrir de moindres salaires aux femmes s'ils « savent » que leur productivité est inférieure à celle des hommes. Une telle représentation de la famille et des inégalités entre les sexes semble aujourd'hui terriblement éculée. Elle n'a pas empêché Gary Becker d'obtenir le prestigieux prix d'économie de la banque de Suède (« en hommage à Alfred Nobel ») en 1992 « *pour avoir étendu le champ de l'analyse économique à une large gamme de comportements humains et d'interactions, y compris des comportements non marchands* »^[1].

Les analyses de Gary Becker continuent aujourd'hui à inspirer de nombreux travaux en socio-économie de la famille ou du travail, que ce soit pour l'analyse des choix de conjoints, l'allocation des ressources au sein des ménages, les déterminants de l'offre de travail des femmes ou des écarts de salaire et de carrière entre les sexes. Mais si les analyses de Gary Becker offraient une justification aux inégalités entre les sexes, nombre des recherches qui s'en réclament aujourd'hui se revendiquent paradoxalement féministes.

Une économie néoclassique « débarrassée de ses scories sexistes » ?

Selon Fatiha Talahite [2014], le paradigme néoclassique, par sa plasticité, aurait permis l'émergence d'une économie néoclassique du genre « *débarrassée de ses scories sexistes* ». Mais le sexisme est-il dans l'économie néoclassique une « scorie » qui se laisse balayer ? Et le féminisme, en se coulant dans l'analyse néoclassique, ne risque-t-il pas d'affaiblir son projet de transformation sociale ?

On l'a vu, le modèle de décision rationnel justifie les inégalités et une confiance dans les régulations du marché – les prix

[1] Voir la présentation qui en est faite sur le site consacré aux prix « Nobel » d'économie, disponible à cette adresse : <https://www.nobelprize.org/prizes/economic-sciences/1992/becker/facts>

et rétributions fonctionnant comme un système d'incitations-récompenses, et la concurrence comme un dispositif de sélection. Or l'économie féministe, loin de légitimer ces inégalités, les dénonce.

De nombreuses économistes féministes ont critiqué le cadre de l'économie néoclassique, considérant qu'il ne permettrait ni d'expliquer ni de déconstruire les inégalités entre femmes et hommes [Silvera, 2001]. Julie Nelson [1995] a ainsi mis en évidence la fréquence des stéréotypes sexués dans l'analyse néoclassique et du sexisme dans la profession, soulignant que la confiance des économistes orthodoxes (et beckeriens) dans le marché les empêchait

**LE MODÈLE DE DÉCISION RATIONNEL
JUSTIFIE LES INÉGALITÉS ET UNE CONFIANCE
DANS LES RÉGULATIONS DU MARCHÉ.
OR L'ÉCONOMIE FÉMINISTE, LOIN DE
LÉGITIMER CES INÉGALITÉS, LES DÉNONCE**

de penser tant les inégalités que les politiques permettant de les réduire. Selon elle, pour l'économie néoclassique, « *les plus bas salaires des femmes et leur exclusion de certaines professions ne peuvent s'expliquer que par des motifs hors marché, comme leurs choix éducatifs ou de carrière, ou les efforts qu'elles déploient (...). Les comportements discriminatoires des employeurs ne peuvent persister dans des marchés compétitifs (...) car satisfaire son goût pour la discrimination est coûteux (...)* ». Barbara Bergmann a quant à elle souligné l'incompatibilité entre l'analyse beckerienne de la famille et le féminisme : dans la mesure où la première « *explique, justifie et même glorifie la différenciation sexuée des rôles* », il est impossible de la qualifier de féministe et « *dire que les "nouveaux économistes de la famille" n'ont pas une orientation féministe c'est comme dire que les tigres du Bengale ne sont pas végétariens* » [2].

Pour appréhender les inégalités entre femmes et hommes dans un cadre néoclassique, il faut un peu plus qu'un toilettage. Cela suppose de le transformer, ce à quoi se sont essayés des économistes féministes, notamment en faisant appel à des conceptions alternatives des préférences individuelles, de la rationalité ou de la famille, et en faisant moins confiance au marché pour lutter contre les discriminations. De nombreux travaux ont ainsi cherché à mesurer la discrimination salariale qui s'exerce à l'encontre des femmes et ont mis en évidence des écarts de salaires ne s'expliquant ni par les spécificités

[2] Citée par Julie Nelson, 1995, p. 42.



**LA DIVISION DU TRAVAIL TEND À CONFIER
AUX FEMMES LE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ
LIÉ À LA REPRODUCTION SOCIALE,
UN TRAVAIL N'AYANT QUE PEU (OU PAS)
DE VALORISATION SOCIALE**

des emplois ni par les caractéristiques de celles et ceux qui les occupent. Ces travaux ont révélé une sous-valorisation des compétences des femmes comparativement à celles des hommes, une sous-valorisation qui, à côté d'autres facteurs, contribue à expliquer l'écart de salaire entre les sexes ^[3], et invite à s'intéresser au rôle de la législation et des politiques publiques.

D'autres travaux néoclassiques se sont penchés sur l'économie de la famille, en proposant de sortir de la conception patriarcale portée par le modèle « unitaire » de Gary Becker. Les modèles dits collectifs ou de négociation [Donni et Ponthieux, 2011] permettent ainsi de penser des relations de couple hétérosexuel plus égalitaires que celles décrites par le modèle unitaire. Ils se sont avérés intéressants pour analyser l'allocation des ressources au sein des ménages comme résultant non pas de la décision d'un *pater familias* (fût-il altruiste) mais d'une négociation, et pour rendre compte d'une hétérogénéité des comportements familiaux.

Cependant, cette économie féministe néoclassique reste structurée par la référence aux choix individuels rationnels et peine à intégrer le rôle des normes ou des régulations sociales et les contraintes qu'elles peuvent faire peser sur ces choix [Sen, 1992]. D'un point de vue normatif, cette économie féministe néoclassique promeut des interventions publiques visant à agir sur les comportements ou les préférences des femmes (ou des employeurs) plutôt qu'une transformation des normes et régulations sociales ou des institutions. Il s'agit donc d'ajustements qui affaiblissent la visée transformatrice du féminisme.

**Reproduction sociale et segmentation
des emplois : une tradition hétérodoxe féconde**

Contrairement à l'orthodoxie néoclassique, les hétérodoxies prennent en compte le rôle des institutions, des normes et des régulations. Les économistes hétérodoxes ne se sont pas pour autant toujours intéressés au genre. Rachel Silvera [2001] notait ainsi une ambivalence des traditions marxistes et institutionnalistes, et le « silence » des théories de la régulation et des

[3] En France, on peut notamment citer les travaux de Dominique Meurs et Sophie Ponthieux.

conventions en France, ce qu'elle interprétait comme le signe d'une relégation du genre au rang d'une question secondaire, derrière la classe sociale ^[4]. Nancy Fraser [2018] soulignait quant à elle que la pensée de Marx avait « *beaucoup à nous offrir* », mais regrettait qu'elle n'appréhende « *pas de manière systématique le genre, l'économie et le pouvoir politique comme principes structurants et axes d'inégalité dans les sociétés capitalistes* » et qu'elle échoue « *à y voir des enjeux et des déclencheurs de luttes sociales* ». L'hétérodoxie n'est donc pas d'emblée féministe. Cependant, une économie féministe hétérodoxe s'est développée, souvent aux frontières de l'économie, en lien avec d'autres disciplines (sociologie, philosophie, etc.), et dans la continuité des analyses marxistes et/ou institutionnalistes. Cette tradition s'est ainsi avérée féconde pour penser les inégalités entre femmes et hommes dans les économies capitalistes ainsi que pour penser des transformations sociales.

La question de la reproduction sociale

L'un des apports de l'économie féministe hétérodoxe, dans la continuité de la tradition marxiste, concerne la question de la « reproduction sociale » et du travail reproductif – celui, souvent non rémunéré, qui permet à la société de se reproduire, par la fabrication et l'éducation des enfants. Cette question est restée peu abordée dans les recherches françaises où le terme de « reproduction sociale » désigne avant tout la reproduction des inégalités sociales au fil des générations, conformément aux analyses sociologiques de Pierre Bourdieu. Pour les universitaires féministes anglo-saxonnes en revanche, elle renvoie aussi au travail reproductif, à la part prise par les femmes dans ce travail essentiel au fonctionnement et à la reproduction des économies capitalistes. En ce sens, elle constitue un nœud des inégalités de genre.

Selon la philosophe Nancy Fraser [2018], « *tout autant que l'«accumulation primitive», la reproduction sociale est une condition de possibilité d'arrière-fond à la production capitaliste* ». C'est aussi une dimension genrée du capitalisme, la division du travail tendant à confier aux femmes le travail non rémunéré lié à la reproduction sociale, un travail n'ayant que peu (ou pas) de valorisation sociale, tandis que le travail des hommes prend essentiellement place au sein de

[4] Dans les années 1970, les analyses des féministes matérialistes prennent appui sur la notion marxiste de classe pour construire une pensée des rapports sociaux de sexe, la classe des hommes exploitant la classe des femmes. Elles soulignent les limites de l'analyse marxiste qui ne s'est intéressée qu'à la sphère productive, laissant de côté les rapports d'exploitation au sein de la sphère privée reproductive.



la sphère productive, dans l'emploi rémunéré. Mais la division du travail n'opère pas seulement entre travail non rémunéré et rémunéré, elle se prolonge dans l'emploi, femmes et hommes n'exerçant pas les mêmes métiers. Les femmes sont en effet singulièrement surreprésentées dans les métiers dits du *care*, ceux du soin aux enfants, aux proches ou aux personnes dépendantes.

Ainsi, les femmes sont-elles les principales pourvoyeuses de soins, non seulement dans la sphère domestique mais aussi dans l'emploi rémunéré, où elles subissent une pénalité salariale liée à la difficulté à mesurer la valeur économique du travail de soin, et à reconnaître ses bénéficiaires pour la société.

**POUR CERTAINS, LE REVENU UNIVERSEL
SERAIT INÉGALITAIRE S'IL DEVAIT PRENDRE
LA FORME D'UN REVENU SYMBOLISANT
L'ASSIGNATION DES FEMMES AU FOYER**

Selon l'économiste Nancy Folbre [2012], « *qu'il soit payé ou non, le travail de care est souvent façonné par des obligations morales, des normes sociales et des préférences personnelles qui compliquent gran-*

dement sa rémunération », si bien que les politiques publiques en la matière se trouvent face à des dilemmes, notamment s'agissant de la reconnaissance du travail du *care* (faut-il y inclure le travail non payé ?), et du soutien à apporter (ou non) aux services rémunérés (ne risque-t-on pas de susciter artificiellement une demande pour ces services et une baisse du soin pris en charge gratuitement par la famille ?). La mise en évidence de la part des femmes dans la reproduction sociale fait ainsi de la reconnaissance, de la valorisation et de la rémunération du travail de soin une question centrale pour l'économie politique féministe. Mais c'est aussi une question qui fait débat.

Cette question de la rémunération du travail gratuit des femmes est par exemple présente dans les débats autour du revenu universel [Eydoux, 2017]. Pour certain·es, ce dernier permettrait de reconnaître le travail non rémunéré des femmes et favoriserait leur émancipation (ou encore un partage plus égalitaire des responsabilités professionnelles et parentales au sein des couples) ; pour d'autres, il serait inégalitaire s'il devait prendre la forme d'un revenu symbolisant l'assignation des femmes au foyer ^[5].

[5] La revue *Travail, genre et sociétés* s'est récemment fait l'écho de ce débat dans son numéro 2018/2, « Controverse. Le revenu universel, une chance ou un piège pour les femmes ? », pp. 151-189.

Des inégalités ancrées dans la segmentation sexuée des emplois

Un autre apport de l'économie féministe hétérodoxe se situe davantage du côté de l'économie institutionnaliste anglo-saxonne et porte sur les inégalités entre femmes et hommes dans l'emploi et le travail rémunéré. Les travaux pionniers sur la segmentation des emplois ont permis de penser ces inégalités autrement qu'en les rapportant aux caractéristiques ou aux préférences individuelles, en les reliant non seulement aux institutions et aux régulations de l'emploi, mais aussi aux institutions et aux régulations des familles.

Dans leur ouvrage de 1971, Peter Doeringer et Michael Piore ont mis en évidence l'existence d'une segmentation du marché du travail entre des emplois stables qui permettent à celles et ceux qui les occupent de faire carrière (au sein de « marchés internes » aux entreprises) et des emplois plus précaires. Les auteurs n'expliquaient pas cette segmentation par des différences de capital humain ou de productivité des travailleurs, mais insistaient sur le rôle structurant des pratiques des employeurs. S'ils ne s'intéressaient guère aux inégalités entre femmes et hommes [Silvera, 2001], leurs analyses se sont montrées fécondes pour appréhender ces inégalités. Des économistes féministes comme Jill Rubery [2007] ont ainsi intégré le genre dans l'analyse de la segmentation du marché du travail, montrant que cette segmentation est aussi sexuée, les femmes étant particulièrement concentrées dans certains secteurs (les services) et dans une série de métiers (notamment ceux du soin) présentant des caractéristiques qui jouent en leur défaveur.

Ces travaux ont également souligné l'interdépendance entre les sphères de la production économique et de la reproduction sociale, cette dernière jouant un rôle central pour expliquer la segmentation sexuée des emplois [Grimshaw *et al.*, 2017]. Le fait que les femmes soient en charge de l'essentiel des tâches domestiques et des activités de soin a des conséquences sur leur vie professionnelle : c'est bien souvent à elles qu'il revient de faire en sorte que leur emploi soit compatible avec leurs responsabilités familiales, et dans l'emploi, c'est à elles que sont confiées les activités (dévalorisées) de soin (*care*). Ces travaux ont enfin soutenu une perspective critique sur le lien



**ADMETTRE QUE LES SALAIRES NE SONT PAS LE
REFLET DES COMPÉTENCES MAIS LE RÉSULTAT
DES PRATIQUES DES ENTREPRISES
OU DU FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS
PERMET DE PENSER L'EXISTENCE D'UNE SOUS-
VALORISATION DU TRAVAIL DES FEMMES**

salaires-compétence, à l'opposé des analyses beckeriennes. En effet, admettre que les salaires ne sont pas le reflet des compétences mais le résultat des pratiques des entreprises ou du fonctionnement des institutions permet de penser l'existence d'une sous-valorisation du travail accompli par les femmes tout particulièrement lorsqu'il s'agit du travail de soin aux personnes.

A l'opposé de l'analyse néoclassique traditionnelle qui tend à légitimer les inégalités, les travaux hétérodoxes inscrits dans les traditions de la socio-économie féministe et de l'institution-

nalisme permettent de penser les évolutions sociales, qu'il s'agisse par exemple de recompositions des inégalités au fil du temps ou sous l'effet de crises, ou encore de la mise en œuvre de politiques transformatrices pour l'égalité. Ainsi par exemple, dans l'ouvrage qu'elles

ont coordonné sur la récession de 2008 et les politiques d'austérité, Maria Karamessini et Jill Rubery (2014) ont montré que si la récession a touché d'abord l'emploi industriel masculin (secteurs exportateurs), les femmes n'ont pas été épargnées. Elles ont surtout été touchées par les politiques d'austérité, en tant que travailleuses dans les services publics ou comme bénéficiaires des politiques sociales.

De nombreux travaux s'appuyant sur l'analyse de la segmentation des emplois ont une portée normative et une visée de transformation sociale. La déconstruction des inégalités devient alors une étape vers une reconstruction de l'égalité. Celle-ci est susceptible d'emprunter plusieurs chemins qui ne s'excluent pas mutuellement. Celui de la mixité des emplois, bien sûr, de manière à ce que les femmes et les hommes se répartissent mieux entre les différents emplois, mais aussi celui de la réduction des inégalités dans l'emploi par la revalorisation des métiers les moins bien payés, qui sont aussi les métiers les plus féminisés. Séverine Lemièrre et Rachel Silvera [2010] ont ainsi proposé de s'appuyer sur la comparaison des emplois occupés par les femmes et les hommes pour avancer vers l'égalité salariale en revalorisant ces métiers. La crise sanitaire, qui a révélé en 2020 le caractère essentiel de nombre d'entre eux (aide soignant-e,

infirmière-e, caissière-e, etc.) a d'ailleurs fait de leur revalorisation une question d'actualité ^[6].

En définitive, le développement d'une économie féministe est passé par un travail critique mené au sein des principaux courants économiques. On observe bien une fertilisation croisée entre les analyses féministes néoclassiques et institutionnalistes, mais celle-ci n'efface ni les grands clivages de l'économie ni des débats quant à ce que serait une politique émancipatrice ou d'égalité entre les sexes. Les économistes féministes s'accordent souvent sur le constat des inégalités entre femmes et hommes, dans l'emploi (sphère de la production) comme dans la famille (sphère de la reproduction). Elles sont divisées d'un point de vue analytique quant à l'interprétation à en donner, et d'un point de vue normatif quant aux solutions à proposer.

L'économie féministe est ainsi traversée par les débats féministes. A la question de savoir si l'égalité entre femmes et hommes passe par un partage égal des tâches parentales et domestiques et/ou des positions et responsabilités professionnelles, les réponses peuvent varier. En particulier, la valorisation du travail non rémunéré (travail domestique) des femmes reste un point controversé. Les économistes féministes partagent souvent le constat de l'importance économique de ce travail effectué principalement par les femmes à la maison, mais elles s'opposent sur le point de savoir si le rémunérer favoriserait ou non l'émancipation des femmes. ■

[6] Voir la tribune collective, « Coronavirus : il faut revaloriser les emplois et carrières à prédominance féminine », *Le Monde*, 18 avril 2020, disponible à cette adresse <https://frama.link/hNDhCQ9P>



Bibliographie

- Becker G., 1964**, *Human Capital*, The University of Chicago Press.
- Becker G., 1981**, *A Treatise on the Family*, Harvard University Press.
- Bergmann B., 1987**, « The task of a feminist economics : A more equitable future », in Farnham C. (ed.), *The impact of feminist research in the academy*, Indiana University Press, pp. 131-147.
- Doeringer P., Piore M., 1971**, *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*, Heath.
- Donni O., Ponthieux S., 2011**, « Approches économiques du ménage : du modèle unitaire aux décisions collectives », *Travail, genre et sociétés*, 26/2, pp. 67-83.
- Eydoux A., 2017**, « Revenu pour toutes et tous : l'introuvable universalité », *Revue de l'OFCE*, 154/5, pp. 19-49.
- Fraser N., 2018/2014**, « Derrière "l'autre secret" de Marx. Pour une conception élargie du capitalisme », *Les Temps Modernes*, 699/3, pp. 2-24.
- Folbre N., 2012**, "Introduction", in Folbre (ed.), *For love and money. Care provision in the United States*, Russel Sage Foundation.
- Grimshaw D., Fagan C., Hebson G., Tavora I., 2017**, « A new labor market segmentation approach for analysing inequalities », in *Making work more equal*, Manchester University Press.
- Karamessini M., Rubery J., 2014**, *Women and Austerity. The Economic Crisis and the Future for Gender Equality*, Routledge Taylor & Francis.
- Meurs D., Ponthieux S., 2000**, « Une mesure de la discrimination dans l'écart de salaire entre hommes et femmes », *Economie et statistique*, 398-399, pp. 99-129.
- Meurs D., Ponthieux S., 2006**, « L'écart des salaires entre les femmes et les hommes peut-il encore baisser ? », *Economie et statistique*, 337-338, pp. 135-168.
- Morel S., 2019**, « Pour une économie féministe radicalement hétérodoxe », entretien avec E. Jeffers, T. Lamarche et C. Lefèvre, *Revue de la régulation*, 25, pp. 1-27.
- Nelson J., 1995**, « Feminism and economics », *Journal of Economic Perspectives*, 9/2, pp. 131-148.
- Nussbaum M., 2000**, *Femmes et développement humain. L'approche des capacités*, trad. fr. Des femmes – Antoinette Fouque, 2008.
- Pujol M., 1992**, *Feminism and anti-feminism in early economic thought*, Elgar.
- Rubery J., 2007**, « Developing segmentation theory : a thirty year perspective », *Socio-économie du travail* n° 28, pp. 941-964.
- Sen A., 1992/2002**, *Repenser l'inégalité*, trad. fr. Seuil.
- Silvera R., 2001**, « Genre et économie : des rendez-vous manqués », *Travail, genre et sociétés*, 6/2, pp. 123-143.
- Talahite F., 2014**, « Genre et théorie économique », *Regards croisés sur l'économie*, 15/2 ; pp. 13-28.